

INSCRIPTIONS

Inscriptions souhaitées avant le 20 novembre 2017
Bulletin d'inscription joint

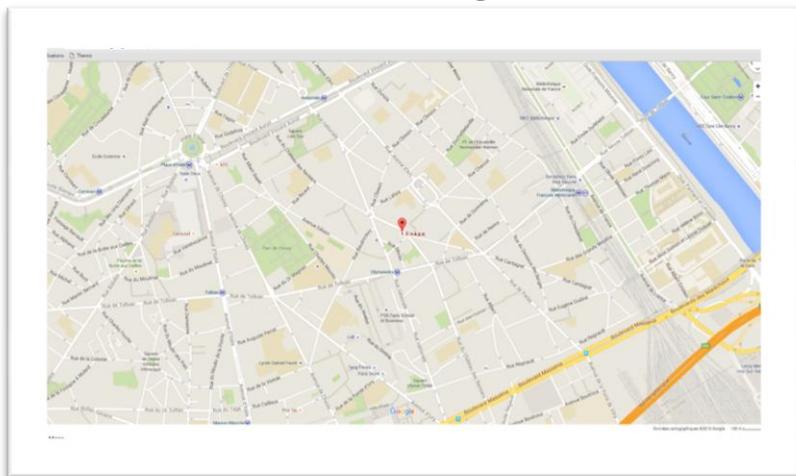
Minimum 6 inscrits - Maximum 15 inscrits

Numéro d'agrément : 42 67 03648 67

Règlement par chèque à l'ordre de la **FENAAH**.

LIEU DE FORMATION

**Association Thémis 24 Rue du 22 novembre 67000
Strasbourg**



Possibilité de formation en Région ou à Paris sur devis

La FENAAH est membre du Collège des mouvements de la

CNAPE
www.cnape.fr

Convention Nationale des Associations
de Protection de l'Enfant



Formation :
**« L'administrateur ad hoc dans le
cadre des procédures pénales »**

**le vendredi 24 novembre 2017
De 10 à 18h**

**Public : administrateurs ad hoc inscrits sur les listes de Cours
d'Appel, postulants, personnes intéressées**



www.fenaah.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Objectifs :

- comprendre le cadre législatif et réglementaire de la mission d'AAH
- comprendre les missions de l'AAH
- apprendre à accompagner les enfants dans les procédures qui les concernent
- savoir se situer par rapport aux autres intervenants entourant l'enfant

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le cadre juridique de la désignation

Monia SCATTAREGGIA, Directrice de l'association Thémis
10h 00– 11h00

Les missions de l'AAH et les principes directeurs

Monia SCATTAREGGIA, Directrice de l'association Thémis
11h00-12h30

12h30-13h45: pause déjeuner

L'accompagnement de l'enfant, de l'instruction au procès

Monia SCATTAREGGIA, Directrice de l'association Thémis
13h45-15h45

La parole de l'enfant en justice et la notion de traumatisme

Julia COURALET, Psychologue
16h00-17h30

Synthèse de la journée

17h30-18h00

BULLETIN D'INSCRIPTION



Formation :
l'AAH en matière pénale
24 Novembre 2017

Nom - Prénom :

Organisme :

Adresse :

Tél. Fax :

Courriel :

Inscription adhérent personne physique et morale sans salariés : 100 € journée = €

Inscription adhérent personne morale :
200 € journée = €

Inscription non adhérent personne physique et morale sans salarié : 200 € journée = €

Inscription non adhérent personne morale :
400 € journée = €

TOTAL = €

Date, signature et cachet

Inscriptions par courrier :

FENAAH, 24 rue du 22 novembre, 6700 STRASBOURG
Association THEMIS, 24 rue du 22 Novembre, 67000 STRASBOURG

Inscriptions par e-mail :

association67@themis.asso.fr ou à contact@fenaah.fr

Date limite d'inscription le 20 Novembre 2017